



A.D ENVIRONNEMENT

RAPPORT D'ÉTUDE

SCI BAIKAL
Les VERNOTTES
71440 VERISSEY

Version du 19/01/2023

DOSSIER CAS PAR CAS – Annexe au CERFA **n°14734*03**

Projet : Extension d'une surface commerciale sur la Commune de MORTEAU (25)

CHARGE DE PROJET	SUPERVISEUR	DATE	VERSION
Robin CHAZAL	Florian BERCHU	19/01/2023	V3

SOMMAIRE

1. INTITULÉ DU PROJET	1
2. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE.....	1
3. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE :	1
4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET	2
4.1. DESCRIPTION DU SITE	2
4.2 NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET	5
5. SENSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE IMPLANTÉE ET IMPACTS DU PROJET	5
5.1. RESSOURCES.....	5
5.2. MILIEUX NATUREL.....	8
5.3. RISQUES.....	9
5.4. NUISANCES.....	11
5.5. ÉMISSIONS	13
5.6. PATRIMOINE/CADRE DE VIE/POPULATION.....	14
6. MESURES ET CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DESTINÉ À ÉVITER OU RÉDUIRE LES EFFETS NÉGATIFS NOTABLES	14
7. AUTO-ÉVALUATION	15

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN. [Géoportail]	2
Figure 2.Extrait du cadastre. Source : cadastre.gouv.fr	3
Figure 3. Plan de masse avec parcelles cadastrales et zone impacté.....	4
Figure 4.. Site dans son environnement proche en vue aérienne. Source : Géoportail.....	4
Figure 5. Contexte hydrologique à proximité de la zone d'étude.....	6
Figure 6. ZNIEFF inventoriées autour du site.....	8
Figure 7. Cartographie des aléas du PPRI du Doubs Amont.....	10
Figure 8. Cartographie des risques de retrait-gonflement des argiles.	11
Figure 9. Plan de prévention du bruit dans le département du Doubs.....	12

1. INTITULÉ DU PROJET

Le projet concerne des travaux d'extension de la surface commerciale d'un établissement sur la commune de MORTEAU (25).

2. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Le porteur du projet est une personne morale de SCI BAIKAL, dont le numéro de SIRET est 811 219 179 00017

3. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE :

Selon ses caractéristiques, le site visé est soumis à une procédure cas par cas au titre de la nomenclature annexée à l'article R122-2 du Code de l'Environnement pour la rubrique 41 « Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus ».

Afin de répondre à cette demande de l'autorité environnementale et d'anticiper les éventuels enjeux environnementaux inhérents à ce projet, A.D Environnement a été sollicité pour réaliser un état des lieux environnemental global et le dossier d'examen au cas par cas.

La présente étude confronte les caractéristiques du projet avec les exigences réglementaires et la vulnérabilité environnementale des milieux susceptibles d'être impactés.

Ce rapport complète le Cerfa n°14734-03 sur les éléments suivants :

- Caractéristiques du site et du projet d'aménagement ;
- Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée ;
- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine.

Cette étude est annexée au formulaire Cerfa n°14734-03 de demande d'examen au cas par cas.

4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET

4.1. DESCRIPTION DU SITE

Le site du projet est localisé sur la commune de MORTEAU, dans le département du Doubs en région Bourgogne-Franche-Comté. La commune comptabilise 6935 habitants et fait partie de la Communauté de communes du Val de Morteau.

Le projet s'implante à l'Est de la commune, Rue du Bief, 25500, Morteau.

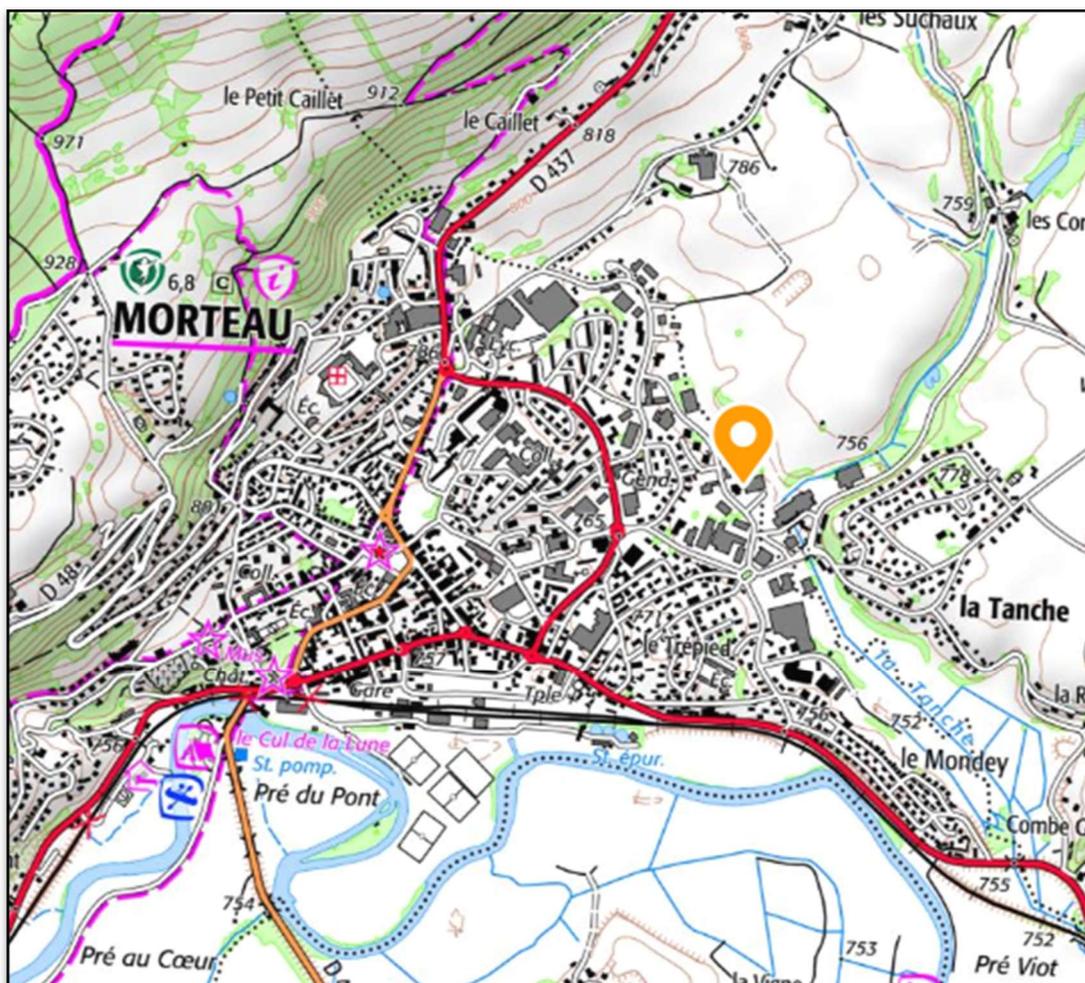


Figure 1. Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN. [Géoportail]

Les parcelles cadastrales concernées par le projet d'extension de la surface commerciale sont référencées dans le tableau ci-contre :

Commune	N° de parcelle	Superficie
MORTEAU	AE 286	76 m ²
	AE 313	14 m ²
	AE 314	700 m ²
	AE 349	31 m ²
	AE 351	1 062 m ²
	AE 352	364 m ²
	AE 370	2174 m ²
	AE 371	115 m ²
	AE 372	72 m ²
	AE 373	1 m ²
	TOTAL	4 609 m²

Le projet occupe donc une surface totale de 4 609 m². La figure ci-dessous reprend ces contours cadastraux.

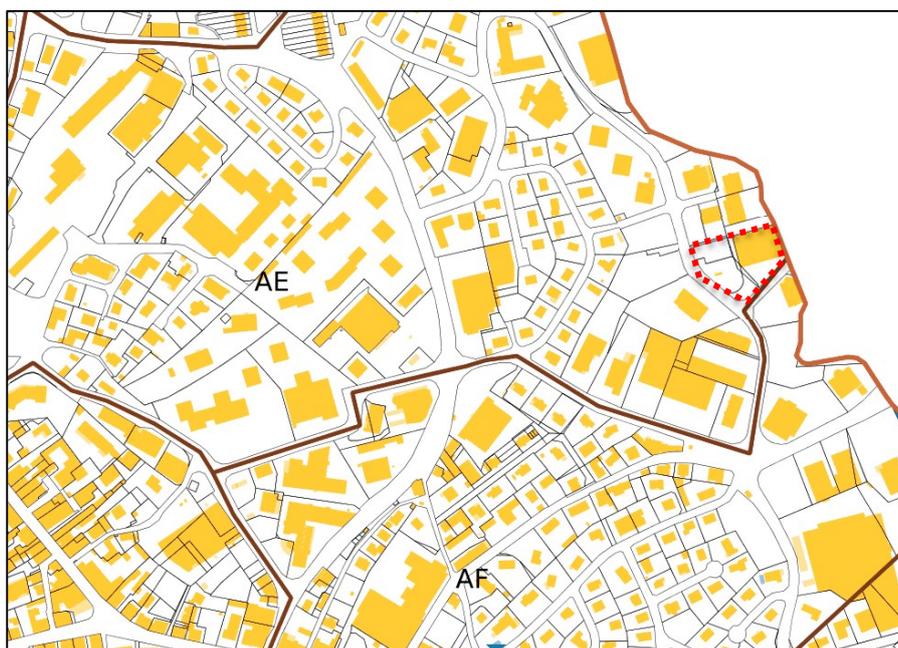


Figure 2.Extrait du cadastre. Source : cadastre.gouv.fr

4.2 NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET

L'un des bâtiment du projet venant d'être récemment démolis, le projet consiste en la construction d'une extension au bâtiment conservé.

L'ensemble du parking attenant aux deux bâtiments sera entièrement rénové avec l'installation de places semi-perméables ainsi que de places de recharges électriques.

Des panneaux photovoltaïques seront également installés.

Les objectifs de ce projet sont de mutualisé les deux cellules commerciales dans le but de :

- De construire un bâtiment neuf, conforme aux normes actuelles d'urbanisme et d'accessibilité ;
- De créer des emplois et de l'attractivité.

Le détail des surfaces aménagé est disponible ci-dessous :

Type de surface	Etat actuel	Etat projet
	Surface	Surface
Bâtiment / Toitures	1923 m ²	2203 m ²
Enrobé imperméable	1 880 m ²	1475 m ²
Parking semi-perméable	-	633 m ²
Revêtement synthétique	169 m ²	0
Espaces verts	637 m ²	298 m ²
Total	4 609 m²	4 609 m²

Les surfaces de l'état actuel sont susceptibles d'avoir été légèrement modifié du fait de la destruction du bâtiment, mais cela n'impacte en rien les surfaces actives de l'état projet.

5. SENSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE IMPLANTÉE ET IMPACTS DU PROJET

5.1. RESSOURCES

5.1.a. Ressource en eaux

Sources : Cartographies interactives de la DREAL
Portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines (www.ades.eaufrance.fr)
ARS

Contexte hydrologique

Le territoire de la commune de MORTEAU est situé dans le bassin versant du cours d'eau la « Tanche » et « Le Doubs » affluent direct de la Saône au niveau de Verdun sur le Doubs.

Le site du projet est situé à proximité de « La tanche » sur sa partie Sud-Est.



Figure 5. Contexte hydrologique à proximité de la zone d'étude

Une station de mesure de la qualité des eaux de « La Tanche » se trouve à Morteau, à environ 680 m au sud-est en aval. Les données vont de 2017 à 2020. Le détail de la qualité des eaux se trouve dans le tableau ci-dessous.

Qualité des eaux superficielles

	2020	2019	2018	2017
Physico-chimie				
Bilan de l'oxygène	MED	MAUV	MAUV	MAUV
Température	TBE	TBE	TBE	TBE
Nutriments azotés	MED	MAUV	MAUV	MAUV
Nutriments phosphorés	MOY	MOY	MOY	MOY
Acidification	TBE	TBE	TBE	TBE
Polluants spécifiques	IND	IND	IND	IND

Tableau 1. État des eaux superficielles

Contexte hydrogéologique

La commune est située sur la masse d'eau souterraine « Calcaires jurassiques chaîne du Jura – Doubs (Ht et médian) et Dessoubre » (code FRDG153).

La source du « Dessoubre » (code station : BSS001KYCE) est la station la plus proche du site permettant de connaître l'état de la masse d'eau souterraine. Elle se situe dans la commune de CONSOLATION-MAISONNETTES, qui est à environ 18 km au Nord de la commune de Morteau.

Les données disponibles vont de 2014 à 2018 et qualifient l'état chimique de la masse d'eau comme étant médiocre en 2017 et 2018. Les substances déclassantes sont de type phosphates.

	2018	2017	2016	2015	2014
ETAT CHIMIQUE	MED	MED	BE	BE	BE
Nitrates	BE	BE	BE	BE	BE
Pesticides	BE	BE			
Métaux	BE	BE			
Solvants chlorés					
Autres	MED	MED	BE	BE	BE

Tableau 2. État des eaux souterraines

La consultation des services de l'Agence Régionale de Santé indique qu'il y a deux captages d'eau potables sur la commune de Morteau, à environ 2km à l'ouest du site. **Le projet n'est pas concerné par les périmètres de protection.**

Un seul point d'eau est recensé dans un rayon de 1km autour du site :

Référence	Nature/usage	Profondeur (m)	Niveau d'eau mesuré par rapport au sol	Localisation par rapport au site
BSS001KYLK	Forage	118,0 m	7 m	400 m à l'ouest

Alimentation en eau du site

Le site est alimenté par le réseau public d'eau potable.

Cf. Annexe Plan masse réseaux.

Utilisation de l'eau

Le projet n'engendre pas de prélèvements en eau.

5.2. MILIEUX NATUREL

5.2.a. Topographie/Altimétrie

Source : Banque de données du Sous-Sol (<http://infoterre.brgm.fr>)

Le site de la parcelle est positionné à environ 753 m NGF d'altitude et présente un dénivelé avec une pente moyenne de 2 %.

5.2.b. Natura 2000

Sources : Géoportail

Aucune zone Natura 2000 à proximité du site.

5.2.c. ZNIEFF

Le site est entouré par deux ZNIEFF de type 1 :

- Une à environ 2km au Sud-Ouest ;
- Une à environ 500m au Sud-Est.

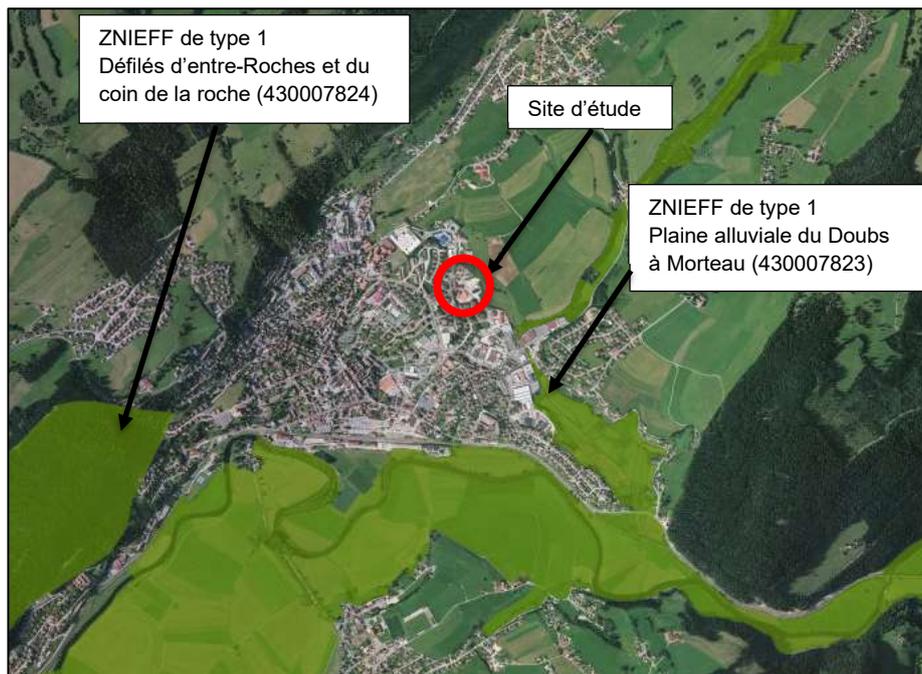


Figure 6. ZNIEFF inventoriées autour du site

5.2.d. Arrêté de protection des biotopes

Aucun arrêté de protection de biotope à proximité du site.

5.2.e. Zones humides

Aucune zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation à proximité du site.

5.2.f. Sites classés, site inscrit

Le site n'est pas situé au droit d'un site inscrit ou classé.

5.3. RISQUES

5.3.a. Risques industriels et technologiques

Source : infoterre.brgm.fr
georisques.gouv.fr/

La commune de Morteau n'est pas concernée par un plan de prévention des risques technologiques.

BASOL :

- Aucun site ne se trouve au droit du site ;
- Aucun établissement n'est présent dans un rayon de 500 m autour du site.

BASIAS :

- Aucun site ne se trouve au droit du site ;
- De nombreux sites BASIAS sont présents dans un rayon de 300 m autour du site. Les six plus proches sont détaillés ci-dessous.

Identifiant	Raison Sociale	Activités	Localisation
FRC2504289	France VIBRATION	Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale. Fabrication d'autres machines-outils.	70 m au nord
FRC2504285	BRADEMONT Michel SA	Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale.	90 m au nord
FRC2502810	SARL Garage Renault Morteau	Entretien et réparation de véhicules automobiles. Garages, ateliers, mécanique et soudure.	90 m à l'ouest
FRC2503032	DESCASSETTE Intermarché	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage). Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles. Dépôt de liquides inflammables.	110 m à l'est
FRC2504341	CHARPIER RIEME S. A	Horlogerie	150 m au sud-ouest
FRC2501761	KLIPE	Horlogerie Dépôt de liquides inflammables. Transformateur (PCB, pyralène)	300 m au nord-ouest

Tableau 3. Établissements BASIAS à proximité

5.3.c. Risques naturels

Source : <http://www.georisques.gouv.fr>

Plan de prévention des risques naturels prévisibles

La commune de Morteau est concernée par le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) du Doubs amont, approuvé le 01/06/2016. Le site d'étude se trouve dans une zone dite de recommandations, ce qui implique que pour tout projet de construction ou de modification d'un bâtiment existant, il vise à recommander l'implantation à la cote de référence.

La cote de référence correspond au niveau de crue centennale du Doubs + 30cm de surcote de sécurité. Le niveau d'implantation de l'extension étant situé à 756.40 NGF, **la cote de référence est respectée.**

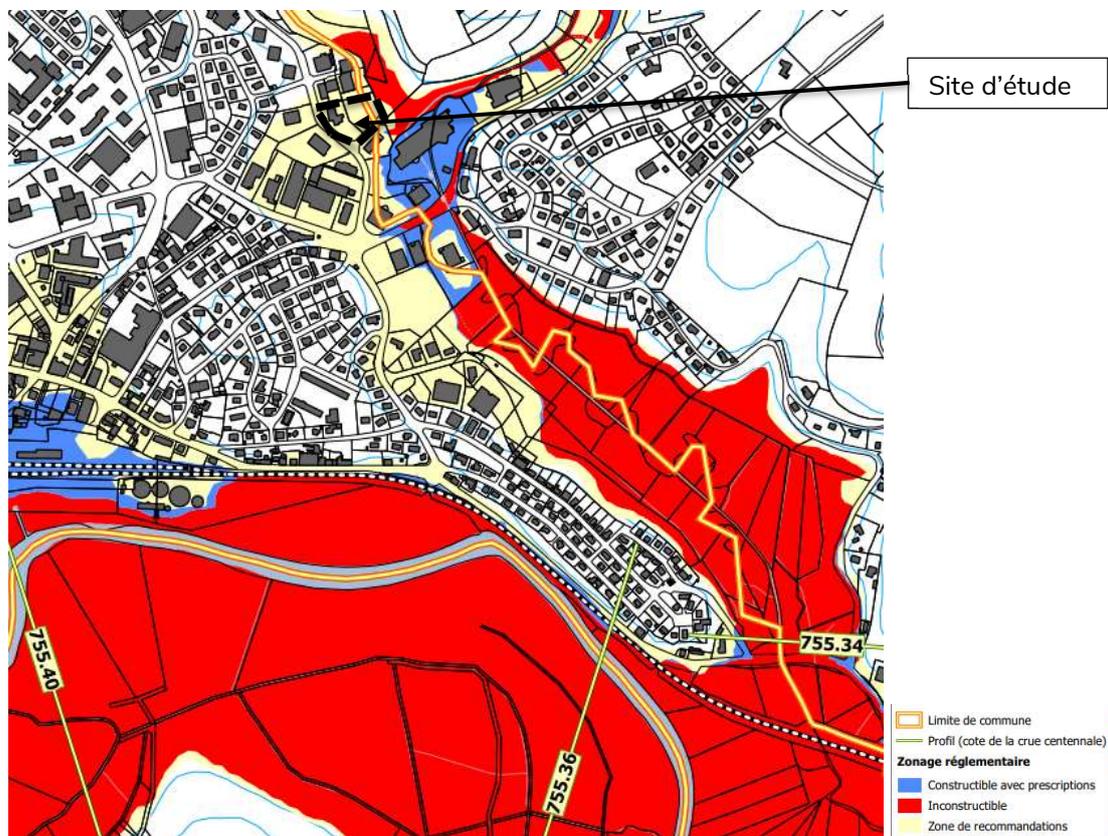


Figure 7. Cartographie des aléas du PPRI du Doubs Amont

Retrait et gonflement des argiles

La commune de Morteau est concernée par un Plan de Prévention du Risques liés au retrait gonflement des argiles, elle est classée modéré. Le site quant à lui est implanté dans une zone à risques faibles.

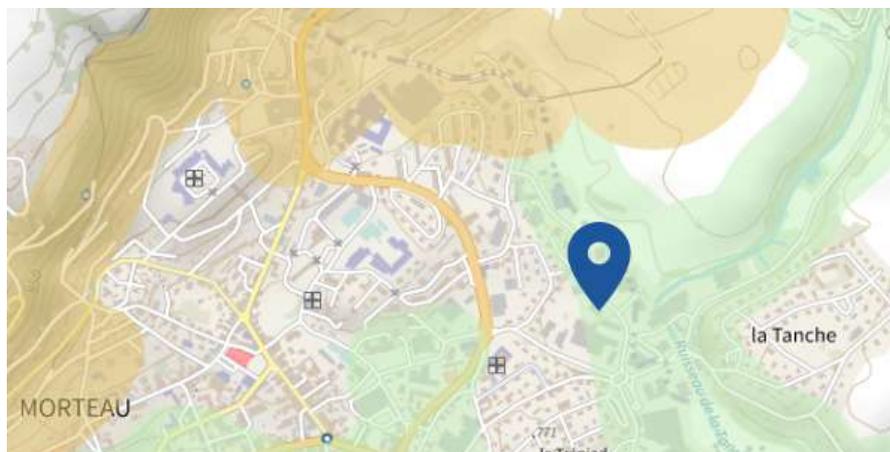


Figure 8. Cartographie des risques de retrait-gonflement des argiles.

Risques miniers

Source : Arrêté n°25-1017-02-14-036

La commune de Morteau n'est pas concernée par les risques miniers.

Risque sismique

La commune de Morteau se situe en zone de sismicité 3 (aléa modérée).

5.3.d. Risques sanitaires

Sources : géoportail

Il n'existe pas d'arrêté préfectoral concernant les termites et les mûres dans le département du Doubs.

La commune de Morteau est classée en catégorie 1 pour le radon.

Le site est exposé à un risque d'inondation mais son altitude étant suffisante pour pallier à ce risque, le projet n'est pas impacté par l'ensemble des risques naturels, technologiques et sanitaires.

5.4. NUISANCES

5.4.a. Liées aux trafics

Au cours de la phase de construction, le site sera impacté par un trafic d'engins pouvant effectuer des livraisons.

Durant la phase d'exploitation les émissions sonores seront liées aux véhicules de la clientèle et du personnel, aux livraisons ainsi qu'à la collecte des déchets.

La zone ne sera pas impactée plus qu'actuellement par la circulation du projet.

5.4.b. Liées aux émissions sonores

Le département du Doubs est concerné par un plan de prévention du bruit, mais le site n'est pas dans le périmètre. (Voir figure 9).

Au cours de la phase de construction, le trafic des engins ainsi que les diverses activités liées aux chantiers seront susceptibles d'émettre des activités sonores.

Au cours de la phase d'exploitation, l'émission de bruit sera similaire à l'activité commerciale actuelle.



Figure 9. Plan de prévention du bruit dans le département du Doubs

5.4.c. Liées aux odeurs

Le projet n'engendrera aucune odeur particulière susceptible de déranger l'environnement proche ou éloigné et n'est pas concerné par l'émission de nuisances olfactives.

5.4.d. Liées aux vibrations

Le projet engendrera des vibrations sur le site lors de sa phase de construction, en revanche aucune vibration n'est à prévoir lors de sa phase d'exploitation.

5.4.e. Liées aux émissions lumineuses

Le projet engendrera de la pollution lumineuse équivalente à l'existant.

5.5.ÉMISSIONS

5.5.a. Qualité de l'air et rejets atmosphériques

Lors de la phase de construction, le projet est susceptible d'émettre des rejets liés à l'activité des engins de chantiers, ainsi qu'à l'évacuation des déchets.

En revanche, aucun rejet majeur n'est à prévoir lors de la phase d'exploitation du site.

5.5.b. Gestion des eaux pluviales

Le projet n'entraînera qu'une légère augmentation des surfaces imperméabilisées et donc une légère augmentation des volumes d'eaux ruisselées, en effet le coefficient de ruissellement augmente de 0.01. Le changement n'est pas assez conséquent pour que la gestion des eaux pluviales du site en soit impactée. (Cf. tableau 4).

Type de surface	Etat actuel			Etat projet		
	Coeff ruissellement	Surface (m ²)	Surface active (m ²)	Coeff ruissellement	Surface (m ²)	Surface active (m ²)
Enrobés	0.9	1880	1692	0.9	1475	1327
Toitures	1	1923	1923	1	2203	2203
Espaces verts	0.1	637	64	0.1	298	30
Voirie stabilisé/places perméable	0.5	0	0	0.5	633	316
Revêtement synthétique	0.9	169	152	0.9	0	0
Total	0.83	4609	3831	0.84	4609	3876

Tableau 4. Tableau du coefficient de ruissellement

Rappel : Les surfaces de l'état actuel sont susceptibles d'avoir été légèrement modifiées du fait de la destruction du bâtiment, mais cela n'impacte en rien les surfaces actives de l'état projet.

Le ruissellement des eaux pluviales sera limité par la mise en œuvre de places de parking semi-perméables.

- Les EP de la toiture de la nouvelle extension seront interceptées et rejetées vers le réseau d'eaux pluviales existant (voir annexe plan de masse réseaux).

Le projet ne fait pas l'objet d'un dossier au titre de la Loi sur L'eau.

5.5.c. Effluent : gestion des eaux usées

Les eaux usées du site seront rejetées dans le réseau d'eau collectif.

5.5.d. Gestion des déchets

Au cours de la phase de construction, le projet est susceptible d'engendrer la production de déchets de type DIB et cartons.

5.6. PATRIMOINE/CADRE DE VIE/POPULATION

5.6.a. Patrimoine

Source: Base Mérimée

Le site du projet ne se situe pas dans une zone susceptible de porter atteinte à un quelconque patrimoine. En effet le site est dans une zone commerciale urbanisée, et ce depuis maintenant plusieurs années (cf. annexe photographie historique).

6. MESURES ET CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DESTINÉ À ÉVITER OU RÉDUIRE LES EFFETS NÉGATIFS NOTABLES

Le projet concerne l'extension d'une surface commerciale sur la commune de MORTEAU (25) d'une emprise au sol de 2203 m² et du réaménagement de son parking de 64 places. La confrontation du projet d'aménagement avec l'analyse des enjeux environnementaux révèle que le projet n'a pas d'effet sur les milieux naturels protégés, sur les zones humides, et n'est pas concerné par les risques technologique.

Les mesures d'évitement et de réduction du projet d'extension sont les suivantes :

- Le projet favorise la mise en place d'une charte de chantier afin de limiter les nuisances sonores et l'impact environnemental
- Le projet permet une réhabilitation du site en créant des zones perméables grâce à des places de parking semi-perméables permettant une meilleure infiltration des eaux.
- Afin de limiter au maximum le ruissellement et permettre une meilleure intégration paysagère, des espaces verts plantés d'arbres seront créés.
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'extension projet.

7. AUTO-ÉVALUATION

Au vu des différents éléments de l'étude :

-Le projet est concerné par un risque naturel (risque inondation), néanmoins il est en zone de recommandation et sa cote de référence est suffisamment élevée, le projet respecte donc le PPRI.

- Le projet garde une imperméabilisation des sols similaire à l'existant

-Le projet n'est pas concerné par un périmètre de captages des eaux potables

-Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques

-Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle remarquable

- Le projet n'engendrera que peu d'impact supplémentaire.

- Des mesures de réduction et de compensation sont prévues pour limiter les impacts du projet sur l'environnement.

Au vu des éléments ci-dessus nous ne pensons pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire.

Annexes :

ANNEXE 1 : CERFA n°14734 intitulés « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire »

ANNEXE 2 : Plan Masse existant

ANNEXE 3 : Plan Masse projet

ANNEXE 4 : Plan masse réseaux

ANNEXE 5 : Notice hydraulique

ANNEXE 6 : Photographies historiques

ANNEXE 6 : Photographies historiques



1958



1968



1979



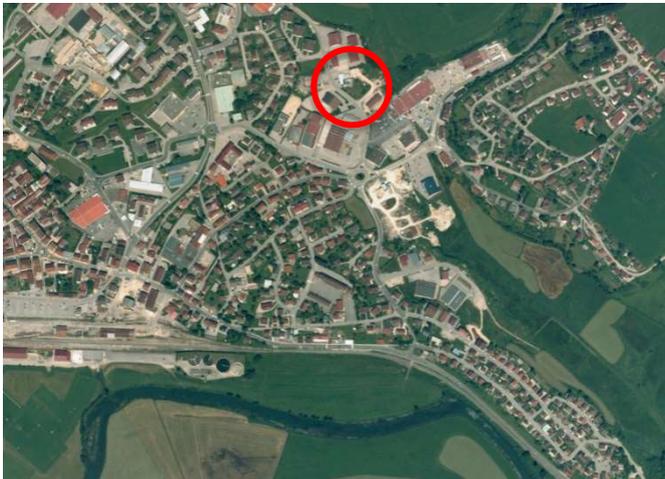
1988



1996



2001



2006



2010



Aujourd'hui

